



# An - nasr

**Vendredi** n°000 du 23 Jan 2004

« Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon »

## LA LETTRE DE L'ÉDITEUR

**L**es mass media constituent de nos jours le quatrième pouvoir dit-on. Il apparaîtrait alors essentiel pour toute organisation, rassemblant des hommes et des femmes, de posséder un organe de presse à même de lui permettre de diffuser des messages traduisant ses idéaux ; et d'offrir un cadre de formation et d'information à ses membres et sympathisants.

C'est ainsi que, très tôt l'AEEMB s'est dotée d'une commission spécialisée en charge de des question de presse : le COPRESS. Les efforts de cette commission ont permis la création successive des journaux Muezzin, d'Al Mimbar et enfin An nasr, qui paraît en trimestriel depuis 1997. An nasr ou le secours est le bulletin d'information et de formation de l'AEEMB qui a pour mission de participer à l'information, à la formation religieuse et à l'éducation des élèves et étudiants musulmans.

C'est dans le soucis, d'être encore plus proche de ses lecteurs que nous faisons paraître aujourd'hui, 19 ans après la création de l'AEEMB, le

bulletin **An nasr vendredi**. C'est est une publication du Groupe An nasr dont la rédaction se fait le pari, chaque semaine, de vous parler de l'islam et des musulmans dans le monde.

Ce bulletin que vous tenez paraîtra en quatre pages. Il sera question de sujets sur l'islam, d'analyse sur l'actualité et particulièrement celle des musulmans, et surtout de la vie de notre chère association, l'AEEMB.

An nasr vendredi est disponible après chaque prière de vendredi au siège de l'AEEMB au prix de 50 frs cfa.

Nous attendons vos critiques et suggestions et éventuellement vos contributions pour le bulletin. Contribuez à la vie de ce petit canard que nous mettons à votre disposition en achetant régulièrement votre numéro. Nous sommes aussi disponible à recevoir tout soutien dans le cadre des tirages des numéros.

**« lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre la gloire de ton Seigneur et implore son pardon »**

**Adama COULIBALY**  
Président de l'AEEMB

## LA REALITE DES CHOSES

**L**e voile soulève du rejet ou, à tout le moins, la polémique quant à sa compatibilité avec les valeurs de laïcité et de neutralité. Pour mieux comprendre les termes du débat tel qu'il se pose en France, il semble que le retour à l'histoire soit incontournable. En vérité la question du voile fait partie d'un phénomène général de replis identitaire, et la laïcité invoquée pour rejeter ce bout de tissu n'est qu'un prétexte.

### LAICITE ET VOILE

La laïcité bien comprise ne peut pas être « une laïcité de rejet de la religion » (pour reprendre les termes de SARKO, ministre de l'intérieur français). En France, elle est le fruit d'une évolution qui, tenant compte de l'emprise du fait religieux sur la politique et sur la vie en général - peu avant, pendant et après le Moyen-Âge -, à confiner les acteurs de chaque empire (religieux et politique) sur son terrain afin de faire ainsi barrage aux interférences dont le politique a souffert, surtout du fait de certains religieux. L'expression « aller à Canossa » et les attributions pontificales de territoires en sont les parfaites illustrations. La laïcité était donc l'antidote au règne des religieux sur la vie sociale globale et fut érigée en principe par la fameuse loi de 1905. C'était, si l'on ose la comparaison, le « Containment strategy » appliquée à l'omniprésence ecclésiastique et non le combat des signes religieux dans la sphère publique. Et on comprend donc avec M. Sarkozy que la laïcité à l'origine n'a rien de combatif

contre les signes religieux. Du reste pourquoi serait-ce maintenant que leur vient cette compréhension de la laïcité ? Il faut plutôt chercher ailleurs les causes de la polémique sur le voile, sinon on se voile la face.

### LE REPLI IDENTITAIRE ET LE FOU-LARD ISLAMIQUE

Ces dernières années ont connu partout la montée de l'Extrême droite aussi bien en Autriche ( avec Jorge Haider), en France ( rappelez-vous le score de Le Pen aux dernières présidentielles ), en Italie (où Silvio, qui en représente la tendance adoucie, s'est lié avec des partis politiques de Droite ), en Hollande (ou Pim Fortune promettait de très bons résultats avant son assassinat), en Allemagne... Dans tous ces pays les scores de la Droite et de l'Extrême droite révèlent que le repli identitaire est un réflexe commun aux pays européens - dont la France - et que de, plus en plus, les Européens doutent de la réalité de leur destinée communautaire. Les politiques eux-mêmes reviennent sur le Pacte de stabilité, le signe le plus visible du Traité de Rome.

Le repli autarcique se fait sur des valeurs communes de culture et de civilisation, propres aux citoyens de chaque État, et les Français partagent généralement les valeurs chrétiennes et votent pour des partis conservateurs comme le Front national. Ils ont donné le signal fort à leurs dirigeants par leur vote pour Le Pen, chantre de l'exclusion, défenseur attiré de la « pureté française ».

Quoi qu'on dise, la France n'est pas seule à se replier ainsi sur sa civilisation judéo-chrétienne. L'échec des différentes tentatives d'intégration s'explique par le refus du « peuple » européen de l'étranger tout court et de l'é-

tranger maghrébin (généralement musulman). Il est vrai que Tziganes, les Bretons, les Basques et les Corses se plaignent de rejet de la part de pays européens, mais des symboles de leur appartenance passée (liée à la civilisation et à la tradition de leurs pays d'origine) ne sont pas aussi vertement l'objet d'attaques comme c'est le cas du voile.

Ce rejet fracassant des pays arabo-musulmans et de leurs ressortissants au motif de la différence de cultures a transparu dans le plaidoyer de Valérie Giscard d'Estaing contre l'intégration de la Turquie à l'Union européenne, « *les pays européens ayant une culture, une civilisation chrétienne* ». En Italie, un fait plus révélateur mérite d'être souligné. Un italien, converti à l'islam s'est plaint de la présence d'un crucifix trop voyant dans l'école de sa fille et en a réclamé le retrait du moment où l'école est publique et tous ses usagers ne sont pas chrétiens. Un tribunal italien lui a donné raison et ordonné l'enlèvement du crucifix. Le président du Conseil italien, Silvio Berlusconi, est alors intervenu en personne pour signifier que l'Italie ayant une civilisation chrétienne, la croix est un symbole de ralliement national et le tribunal a eu tort de faire suite à la requête du père de la jeune élève.

On comprend donc que le patrimoine européen est reconnu comme chrétien. Et, dans la mesure où le christianisme est « *le symbole de ralliement national* », l'intégration des immigrants non chrétiens ne peut que se faire difficilement. Ce n'est pas que les autres immigrants ne souffrent pas d'exclusion, mais leur exclusion est moins médiatisée que celle des blancs blacks beurs, voilés de surcroît. Un exemple qui pourrait en valoir mille : lors du dernier rassemblement pour la Républi-

que à Paris, des jeunes filles voilées, qui prenaient part à ladite manifestation ont excité la hargne de jeunes voyous contre lesquels la police avait du mal à les protéger. Leur présence a eu l'effet d'un mouchoir rouge sur ces jeunes qui s'étaient sentis la mission messianique de préserver la pureté républicaine de la manif de leur présence. Les agents de l'ordre ont prié les jeunes voilées de quitter la manifestation et les a escortées à cet effet. Ainsi le peuple français, peut-être pas dans son entièreté, mais dans une proportion suffisante pour mettre en branle les politiques, ne considère pas comme français, malgré leur statut de citoyens, les Maghrébins et autres originaires de pays arabo-musulmans, fussent-ils de la 5e, 6e, 10e génération, tant qu'elle revendique leur appartenance islamique. Sarkozy n'en savait rien et il refusait une loi sur le voile et les « *symboles religieux ostensibles* ». On le lui a fait savoir et il commence à se trouver des atomes crochus avec les défenseurs de la loi sur le voile.

#### ET AU BURKINA ?

La question de la laïcité et du voile, telle que nous en avons exposé les mobiles et l'évolution ne permet pas de prévoir une situation pareille au Burkina Faso. Non seulement les musulmans sont majoritaires ici au Faso - au contraire de leurs frères français considérés comme une minorité sur le nombre de laquelle on joue - mais aussi parce que la mainmise de l'Église sur les institutions publiques qui a entraîné la naissance du « *Containment strategy* » est historique et, donc, propre à la France et aux pays européens. Yennega et Ouédraogo n'y sont pour rien.

Il ne faut pas cependant se voiler la

face car il y a des Burkinabè pour qui le Faso doit être le fac-similé de la France (F comme F), et les musulmans burkinabè n'ont aucune organisation, aucune crédibilité ou aucun poids politique suffisant qui puissent prévenir le zèle des partisans du clonage civilisationnel. Il y a à craindre.

Les discours qui prêchent que si « le voile est combattu [c'est] parce qu'il est le signe extérieur de l'asservissement de la femme au mâle musulman » n'est qu'une trompe-l'œil. Si cet argument était fondé pourquoi aurait-on attendu si longtemps avant de le découvrir ? Qu'en est-il des robes et autres vêtements féminins ? Autant des signes d'asservissement de la pauvre femme ?

### **QUE FAIRE ?**

Il est connu que les frustrations et le rejet sont le levain d'attitudes imprévisibles et violentes, les Mossis le savent bien, eux qui disent que « a force d'être malmener la vieille chèvre finit par mordre ». Il faut être d'avis avec les Anglais, les Américains, les Allemands... pour condamner la France « pour intolérance à l'égard de minorité religieuse ». Car si un État chrétien s'offre le privilège de décider ce qui est praticable de l'islam et ce qui est ostensible ou ostentatoire, il y a risque imminent et grave. On n'est pas tolérant quand on dit à l'autre qu'on l'accepte à condition qu'il suive ce que nous voulons.

Si l'on a à l'esprit que cette France intolérante est la locomotive de nos États, anciennes colonies, il y a péril en la demeure et risque sérieux que la loi sur le voile fasse des émules sous les tropiques. Saurait-on s'écarter de cette vision étriquée de la laïcité que nous offre la France pour comprendre que la vraie tolérance est celle qui consiste à accepter l'autre dans un minimum républi-

cain, à travers la neutralité du politique vis-à-vis des religieux, sans préférence pour un système religieux donné, sans exclusive.

L'État français doit recevoir au moins de nous cette leçon. Elle n'y a pas pensé quand elle a organisé la venue du Pape en France, elle n'y a pas songé quand Bernadette CHIRAC est allée à Rome avec faste et foule pour prendre part à la cérémonie de béatification de Mère Teresa. Elle ne s'y réfère pas non plus au sujet de l'Alsace-Lorraine et de la Guyane dont elle paie les salaires des ecclésiastiques.

L'intégration et la tolérance commencent d'abord par ce traitement égalitaire et une éducation de la population à tolérer l'autre. Pendant trop longtemps l'islam, ses symboles et les musulmans ont fait l'objet de médiatisation partisane et à dessein qui a conditionné les Français au rejet du voile et de l'islam, entre autres. Depuis le 11 Septembre en effet, le rebours semble s'être même accéléré pour le clash des civilisations annoncé par l'Américain Samuel Huntington. Pourtant personne n'y a intérêt, pas même les pays occidentaux : ils sont conscients de l'essoufflement du système capitaliste et démocratique et sont à la recherche d'alternative. L'islam pourrait être cette voie de succès. Elle qui est malheureusement encore trop peu connue et en disgrâce. Il nous revient, musulmans de tous pays, d'œuvrer à sa meilleure connaissance et sous son vrai jour.

**Ismaël TIENDRBEOGO**

**LISEZ ET FAITES LIRE An nass vendredi**